

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	Volontaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises en charge de la participation aux Inventaires/Suivis de la flore et de la lutte contre les espèces exotiques végétales (Kerguelen)
CATEGORIE	NA
STATUT	Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater
DIRECTION	Direction de l'Environnement
LOCALISATION	Iles Kerguelen
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Environnement/Écologie/Botanique
ELEMENTS DE CONTEXTE	Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises. La Direction de l'Environnement (DE) est chargée de la politique environnementale des TAAF sur l'ensemble des districts. En son sein, le service de la réserve naturelle définit et met en place la politique environnementale applicable dans le périmètre de celle-ci à travers la mise œuvre de son plan de gestion. Dans ce cadre, la personne recrutée met en œuvre les protocoles de lutte contre les espèces exotiques végétales, et mène des inventaires et des suivis sur les communautés végétales et la flore native et introduite. Ce poste de volontaire est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur des TAAF, et sous la responsabilité du directeur de la Réserve naturelle. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant le préfet.
MISSION(S) ET ACTIVITES	<u>DESCRIPTION DE LA MISSION :</u> <u>Portage et représentation de la Réserve naturelle sur le district</u> - Sensibilisation du personnel du district à la préservation de l'environnement et au statut de Réserve naturelle - Soutien au chef de district sur toutes les thématiques environnementales - Accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (touristes, marins, passagers du Marion Dufresne, plaisanciers, etc.) - Participation aux réunions de services - Participation à la mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité - Participation au suivi environnemental des chantiers - Organisation des événements sur les thématiques environnementales (Fête de la Nature, Journée mondiale des zones humides, etc.) <u>Mise en œuvre des protocoles sur le terrain :</u> - Contribution à la réalisation des protocoles d'inventaires et d'observatoires pour la flore et les communautés végétales - Contribution à l'organisation et la mise en œuvre des protocoles de lutte et de suivi des espèces exotiques végétales - Réalisation de veille / détection précoce des espèces exotiques végétales sur les bases et en sites isolés

	- Réalisation des protocoles d'inventaires pour les invertébrés - Gestion des transits pédestres et mise en œuvre d'actions visant à limiter l'impact du piétinement sur la végétation - Saisie des données de terrain dans la base de données - Rédaction des rapports techniques <u>Missions transversales:</u> - Elaboration collective des plannings - Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques de la Réserve naturelle - Organisation et/ou participation aux chantiers participatifs (dépollutions, ramassage de déchets, etc.) - Rédaction des comptes-rendus mensuels - Entretien des locaux de la Réserve naturelle - Inventaires du matériel - Participation aux tâches collectives de la base Avant le départ en mission, la personne recrutée suivra une formation d'environ 10 jours au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion. Cette formation permet d'appréhender les éléments de contexte (collectivité des TAAF, présentation des territoires, protocoles mis en œuvre sur le terrain, bases de données, etc.) et de rencontrer l'équipe de la Réserve naturelle basée au siège des TAAF.
PERSONNEL A ENCADRER	NA
SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS	1 010 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF). Poste nourri et logé.
COMPETENCES REQUISES	Bac+2 minimum SAVOIR FAIRE - Expérience de travail en espace naturel protégé - bonne connaissance de la flore métropolitaine et européenne - des connaissances dans la flore subantarctique seraient un atout - des connaissances en bryologie seraient un atout - expérience de terrain dans la mise en œuvre de protocoles de suivi et d'inventaire de la flore et des invertébrés - expérience de terrain dans la mise en œuvre de protocoles de lutte contre les espèces végétales introduites - expérience de travaux de restauration écologique - bonne condition physique - maîtrise des outils informatiques usuels - compétences dans l'utilisation de bases de données et SIG SAVOIR ETRE - Dynamisme et motivation ; - Sens de l'organisation et rigueur - Sens des responsabilités - Capacité d'adaptation - Bon relationnel au sein d'un groupe - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	Périodes : • entre octobre 2021 et décembre 2022
REDACTEUR DE LA FICHE (DATE)	DE (15/06/2021)
FICHE VALIDEE LE	

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines aux adresses suivantes : srh@taaf.fr et recrutement.environnement@taaf.re en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_VSC_FLORE_RN TAF, NOM, prénom**

Date limite de candidature : 18/07/2021